

GUIDE [2020–2021] ÉTUDIANT

UFR Lettres et Langages
Département de Lettres modernes
UFR Langues
Département d'Études italiennes



Licence Lettres-Langues
Italien
L2

SOMMAIRE

Renseignements pratiques.....	4-10
Semestre 3 / Lettres.....	11
UEF 31 - Littérature française du XVII ^e siècle.....	12
1. Le CM : Littérature et société au XVII ^e siècle	12
2. Un TD.....	12
– Ad astra. Les États et Empires de la Lune et du Soleil de Bergerac (1 groupe)	12
UEF 32 - Littérature française du XVIII ^e siècle.....	14
1. Le CM : Histoire et Société. La Littérature à l'épreuve du réel	14
2. Un TD.....	14
– Comédie et satire sociale : Delisle et Marivaux (2 groupes).....	14
– Comédie et satire sociale : Le Sage et Beaumarchais (1 groupe)	15
UEF 33 - Littérature comparée.....	16
1. Le CM : Histoire et théorie du roman	16
2. Un TD.....	16
– Créateur et création. Une relation romanesque ambivalente* (1 groupe)	16
– Une figure de référence. La Reine de Saba (1 groupe).....	17
– Le roman entre science et fiction (1 groupe)	17
Cours de latin	19
Semestre 3 / Italien	20
UE 1A - Langue 1	20
1. Thème	20
2. Linguistique	20
UE 2A - Langue 2.....	22
1. Version	22
2. Grammaire	22
UE 3A - Culture	24
1. Littérature du Moyen Âge.....	24
2. Civilisation du Moyen Âge.....	24
Semestre 4 / Lettres.....	26
UEF 41 - Littérature et langue du Moyen Âge.....	26
1. Le CM : Le roman médiéval, laboratoire de fictions	26
2. Un TD.....	26
– Bérroul, <i>Le Roman de Tristan</i> (1 groupe)	26
– Marie de France, <i>Lais</i> (1 groupe).....	27
– Jean Renart, <i>Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole</i> (1 groupe)	27
– Cours à préciser (1 groupe)	27

UEF 42 - Littérature française du XVI ^e siècle.....	29
1. Le CM : La poésie à la Renaissance	29
2. Un TD	29
– Joachim Du Bellay, <i>Les Regrets</i> * (1 groupe).....	29
– Clément Marot, <i>L'Adolescence clémentine</i> (1 groupe).....	30
– Programme précisé à la rentrée (1 groupe).....	30
UE 43 : Littérature comparée : littérature et arts	32
– Le mythe des Quarante-sept rōnins dans le théâtre, le roman, l'estampe et le cinéma, au Japon et en Occident* (1 groupe).....	32
– Introduction à l'histoire et aux pratiques de la traduction littéraire européenne de l'Antiquité à nos jours (1 groupe).....	33
Cours de latin	34
Semestre 4 / Italien	35
UE 1A - Langue 1	35
1. Version	35
2. Linguistique	35
UE 2A - Langue 2.....	36
1. Thème	36
2. Grammaire	36
UE 3A - Culture	37
1. Littérature de la Renaissance	37
2. Civilisation de la Renaissance	37
Documents administratifs.....	30-35

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Responsables de la Licence Lettres-Langues

Philippe Postel pour les lettres (philippe.postel@univ-nantes.fr – bâtiment Censive – bureau 125)

Pierre Carboni pour les langues (pierre.carboni@univ-nantes.fr – bâtiment de la Faculté des langues et cultures étrangères (FLCE))

Départements

Lettres Modernes

- Directeur : Christian Zonza
- Responsable des études : Bruno Méniel

Responsables par année :

- L1 : Régis Tettamanzi
- L2 : Paul-André Claudel
- L3 : Bruno Méniel

Italien

Directrice et Responsable Lettres-Italien : Carine Cardini

Secrétariats

Secrétariat de Lettres

Myriam Guiné (02 53 52 22 77 - bâtiment Censive - bureau 109.4)

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h (16 h le vendredi)

Secrétariat d'Italien

À préciser (02 40 14 11 40 - Bâtiment FLCE - bureau 630 bis)

Contacts enseignant.e.s - étudiant.e.s - secrétariats

Les secrétaires et les enseignant.e.s peuvent être contacté.e.s par courriel (prenom.nom@univ-nantes.fr).

Certains enseignant.e.s affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence. Les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par courriel).

Les étudiant.e.s doivent régulièrement consulter leur propre messagerie électronique (prenom.nom@etu.univ-nantes.fr) afin d'être tenu.e.s au courant des messages que les enseignant.e.s et le secrétariat peuvent leur faire passer, parfois à la dernière minute, et, éventuellement, pour prendre connaissance des documents qui accompagnent les cours sur la plate-forme Madoc.

Pour faciliter vos exposés et recherches

La Bibliothèque Universitaire (**B.U.**) Lettres-Sciences humaines propose toute l'année des séances de formations thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des Bases de données bibliographiques (par discipline comme PsycINFO, MLA,...), Revues et presse en ligne, méthodologie de l'Internet, collection de Films documentaires.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus (<http://nantilus.univ-nantes.fr>).

Le **CIDRe**, bibliothèque spécialisée du département de Lettres Modernes (bâtiment Censive, salle 100) est ouvert 40 heures par semaine et dispose d'un fonds de plus de 20 000 ouvrages.

L'accès est libre et les conditions d'emprunt sont identiques à celles de la Bibliothèque universitaire.

Réunion de rentrée

Mardi 8/9 de 14 h à 16 h – Réunion plénière pour tous les étudiant.e.s (Bâtiment Censive)

LA LICENCE LETTRES-LANGUES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Licence Lettres-Langues offre une formation spécifique commune entre la Licence de Lettres modernes et la Licence de Langues, littératures, civilisations et cultures étrangères. L'étudiant.e suit les cours fondamentaux en Lettres modernes d'une part et dans la langue qu'il a choisie d'autre part (Allemand, Anglais, Espagnol ou Italien). En Lettres modernes, elle ou il étudie essentiellement la littérature française, la littérature comparée et la langue française. En Langue, outre la pratique orale et les exercices de version et de thème dans la langue choisie, l'étude porte sur la littérature, la culture et la civilisation.

Objectifs

La Licence Lettres-Langues a pour enjeu l'acquisition d'une formation littéraire à la fois fondamentale et diversifiée, associée à la maîtrise d'une langue et d'une culture étrangères (allemand, anglais, espagnol ou italien). Elle permet d'acquérir des qualités d'ouverture et une capacité d'échanges linguistiques et culturels précieuses dans un contexte d'internationalisation croissante des activités professionnelles et sociales.

Public ciblé

Centres d'intérêt

Cette formation implique un goût et une curiosité pour les langues et les civilisations étrangères ; elle nécessite un bon niveau dans la langue choisie ainsi qu'une bonne culture générale. Elle implique également une disponibilité pour partir en séjour Erasmus en L3. Par ailleurs, elle suppose de la part de l'étudiant.e un goût pour la littérature et la langue françaises, un souci de rigueur dans l'argumentation écrite (en particulier dans les exercices littéraires du commentaire et de la dissertation), une curiosité et une exigence face à la lecture.

Les qualités requises sont les suivantes :

- Pouvoir argumenter un raisonnement
- Maîtriser au moins une langue étrangère (niveau B2)
- Faire preuve de curiosité intellectuelle
- Aimer lire en français et en langue étrangère
- Pouvoir travailler de façon autonome mais aussi en équipe
- Avoir un attrait pour la vie et les études à l'étranger
- Posséder un niveau C1 en français pour les étudiant.e.s étrangers
- Avoir un bon niveau dans la langue choisie ainsi qu'une bonne culture générale

COMMENT ÇA MARCHE ?

Organisation des enseignements

Les étudiant.e.s de la licence Lettres-Langues suivent les enseignements fondamentaux (UEF) du Département de Lettres modernes d'une part et du Département d'Allemand, Anglais, Espagnol, Italien. Voir le Sommaire.

Volume horaire

La licence se prépare en trois ans (L1-L2-L3) et est organisée en six semestres.

Le volume hebdomadaire de cours est de 20 h environ, également réparties en Lettres et en Langue. Le temps consacré au travail personnel est également de 20 h environ (recherches bibliographiques, relecture des cours, lecture de travaux et d'ouvrages en français et en langue étrangère, préparation d'exercices et de traductions, d'exposés), à quoi il convient d'ajouter le temps de lecture et de relecture des œuvres au programme en Lettres et en Langues, sans oublier une pratique linguistique personnelle régulière, écrite et orale, dans la langue de sa spécialité.

Les UED « culture et initiatives »

Vous souhaitez découvrir et rencontrer des professionnels de la culture sur votre campus, participer avec d'autres étudiant.e.s à un processus de création et expérimenter des techniques artistiques, partager tout au long de l'année un projet de façon conviviale, jusqu'à sa réalisation...

Participez à l'un des ateliers de pratique culturelle et artistique (UED Culture et initiatives) de l'Université de Nantes !

Cette pratique vous permet également d'enrichir votre parcours de formation de connaissances complémentaires dans le domaine culturel et d'acquérir de nouvelles compétences, transversales et valorisantes.

Théâtre, vidéo, photo, cinéma, conte, danse, arts plastiques et graphiques, écriture, production sonore... Des ateliers, *master class* et stages menés par des artistes et intervenant.e.s professionnel.le.s sont proposés dans de nombreux domaines artistiques et culturels. Gratuits et ouverts à tous, n'hésitez pas à vous y inscrire lors du forum des ateliers !

Pour plus de renseignements, voir la page consacrée au « Ateliers de pratiques culturelles » organisés par le Pôle étudiant en septembre : <https://www.univ-nantes.fr/ateliers-de-pratique-culturelle/ateliers-de-pratiques-culturelles-2019-2020-633401.kjsp>

Renseignements et inscriptions : ateliers-culture@univ-nantes.fr / 02 72 64 04 48

La culture à l'Université de Nantes : www.univ-nantes.fr/culture

Partir en Europe avec ERASMUS

Le Département de Lettres modernes et le Département d'Allemand, Anglais, Espagnol, Italien ont des accords spécifiques avec des Universités européennes. Les étudiant.e.s de la Licence Lettres-Langues sont incité.e.s à effectuer un séjour dans une de ces universités.

Responsables

Lettres modernes

Coordonnateur pédagogique : Shane Lillis (bâtiment Censive)

Coordonnatrice administrative : Hélène Jaffrain (bâtiment Censive - bureau 109)

- Allemagne
 - o Brême, Universität Bremen
 - o Düsseldorf, Heinrich-Heine Universität
 - o Frankfurt-am-Main, Johann-Wolfgang-Goethe Universität
 - o Potsdam, Universität Potsdam
- Espagne : Madrid, Universidad Autónoma de Madrid
- Finlande : Turku, Turun Yliopisto
- Italie : Pise, Università degli Studi di Pisa
- Pologne :
 - o Wrocław, Uniwersytet Wrocławski

- Lodz : Université de Lodz
- République tchèque : Praha, Univerzita Karlova v Praze
- Roumanie : Cluj-Napoca, Universitatea 'Babes-Bolyai' din Cluj-Napoca
- Royaume-Uni
 - Birmingham, University of Birmingham
 - Exeter, University of Exeter
- Slovénie : Ljubljana, University of Ljubljana
- Suisse : Zürich, Universität Zürich
- Turquie : Accord gelé : Istanbul : Galatasaray Universitesi

Italien

Adresse : secretariat.international.langues@univ-nantes.fr

- Cagliari (Iris Chionne)
- Cassino (Carine Cardini-Martin)
- Gênes (G. Paganini)
- Lecce (D. Delorme)
- Naples Federico II (E. Bousquet-Chalmel)
- Naples L'Orientale (W. Zidaric)
- Padoue (F. Pellae-Bougnol)
- Pérouse (C. de Wrangel)
- Ljubljana (Slovénie) (W. Zidaric)
- Naples (E. Bousquet-Chalmel)
- Sienne (C. de Wrangel)
- Tallin (Estonie) (W. Zidaric)
- Trieste (A. Mirabella)
- Venise (E. Bousquet-Chalmel)

Réunions d'informations

Les étudiant.e.s sont invité.e.s à regarder les panneaux d'affichage.

ET APRÈS ?

Niveau de sortie

Bac+3 (Niveau II)

Compétences visées

Compétences linguistiques et interculturelles

- savoir communiquer dans des contextes internationaux en langue française et étrangère
- savoir rédiger de manière claire et précise en français comme en langue étrangère
- savoir prendre la parole en public en français comme en langue étrangère pour réaliser un exposé et être capable de suivre un échange entre locuteurs natifs
- favoriser les transferts d'une langue et d'une culture à une autre, à l'oral comme à l'écrit, en assurant la transmission exacte d'un message d'une langue-source vers une langue-cible
- être en mesure d'expliquer théoriquement le fonctionnement de la langue dans des contextes divers
- savoir s'adapter et comprendre des codes culturels différents, qu'il s'agisse d'étudier dans le cadre d'un système universitaire étranger, d'effectuer un stage, ou d'intervenir dans des contextes professionnels d'envergure internationale

Compétences méthodologiques transversales

- savoir analyser des documents de natures variées (textes, images, œuvres littéraires ou artistiques, etc.) et relevant de plusieurs cultures ; en repérer la logique interne ainsi que les enjeux linguistiques, esthétiques, littéraires, historiques, idéologiques ou sociaux
- savoir maîtriser les concepts d'analyse littéraire, d'histoire des idées, de sémiologie de l'image fixe (tableaux, photographies) et mobiles (films, documentaires)
- savoir synthétiser des données à travers des champs culturels très vastes
- savoir structurer un discours argumenté
- savoir sélectionner et confronter diverses sources lors d'une recherche documentaire

Poursuites d'études

Parcours Lettres / Anglais des Masters Arts, Lettres, Civilisations (ALC) et Langues, Littératures, et Civilisations étrangères et régionales (LLCEr)

La Licence Lettres-Langues peut se poursuivre, selon la même logique pédagogique, dans le parcours Lettres-Anglais que proposent conjointement le Master Arts, Littératures, Civilisations (ALC) et le Master Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales (LLCEr) - Anglais.

Autres possibilités

La Licence Lettres-Langues peut être prolongée, parfois après validation d'acquis (VA), dans les Masters suivants :

- Master Lettres modernes (en dehors du parcours spécifique Lettres-Langues)
- Master Langues, Littératures et Cultures étrangères et régionales : en Allemand, Anglais (en dehors du parcours spécifique Lettres-Langues/Anglais), Espagnol et Italien
- Master Français Langue Étrangère
- Masters de Médiation culturelle et/ou de Communication internationale
- Masters liés au patrimoine

La Licence Lettres-Langues constitue également une base solide pour les formations de traducteur-interprète (divers instituts en Europe).

Attention pour l'Agrégation de Lettres modernes

La formation ne comportant pas d'enseignement obligatoire du latin (ni du grec), les étudiant.e.s diplômés de la Licence Lettres-Langues ne sont pas, a priori, préparés pour se présenter au concours de l'Agrégation de Lettres modernes, qui comprend une épreuve de version en langue ancienne. Toutefois, les étudiants de Lettres-Langues peuvent, dès la L1, suivre des cours de latin en candidat libre, cours qu'ils pourront poursuivre en L2 et en L3, ce qui devrait leur permettre d'acquérir une formation en latin d'un niveau équivalent à celui des étudiants de lettres modernes.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

- Formation Enseignement
- Edition Documentation
- Culture Patrimoine
- Communication Médias
- Audiovisuel Multimédia

ADMISSION

La formation s'adresse à des candidat.e.s en formation initiale issus des séries générales du baccalauréat (ES, L, S) ayant un très bon niveau en français et en allemand, et un intérêt pour tout ce qui touche aux identités culturelles, aux systèmes politiques et à la sociologie des pays concernés.

Niveau(x) de recrutement

Bac, Bac +1, Bac +2.

Formation(s) requise(s)

Pour entrer en L1 : Baccalauréat général, avec un très bon niveau en LV1.

Accès

Accès de droit

Pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en Licence Lettres-Langues à Nantes ou dans une autre université française :

- au 2^e semestre de la L1 pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en L1 (Lettres-Langues) au 1^{er} semestre
- en L2 Lettres-Langues pour des étudiant.e.s titulaires d'une L1 Lettres-Langues
- en L3 Lettres-Langues pour des étudiant.e.s titulaires d'une L2 Lettres-Langues

Accès sur décision de la commission pédagogique (validation des acquis)

Pour :

- les étudiant.e.s d'autres universités de divers cursus
- les étudiant.e.s désireuses ou désireux de prendre ou reprendre un cursus universitaire après une expérience professionnelle et/ou après une mobilité à l'étranger
- les étudiant.e.s en formation continue
- les étudiant.e.s titulaires d'autres diplômes français ou étrangers de niveau équivalent
- les étudiant.e.s titulaires de l'examen spécial d'entrée à l'université. Dans ce cas, une certification du niveau en langue étrangère, conforme au CERCL, peut être exigée au niveau B2.

Réorientation en cours de cursus

Réorientation de droit

- au terme de la L1 de Lettres-Langues validée vers la L2 de Lettres modernes
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 de Lettres modernes

Réorientation après une validation d'acquis

- au terme de la L1 de Lettres-Langues validée vers la L2 de langue de spécialité (Allemand, Anglais, Espagnol ou Italien)
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 de langue de spécialité (Allemand, Anglais, Espagnol ou Italien)
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L2 de Lettres modernes
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 des Sciences de l'éducation
- au terme de la L2 de Lettres-Langues validée vers la L3 des Sciences du langage

Inscriptions pédagogiques

Les étudiant.e.s de la Licence Lettres-Langues – Allemand, Anglais, Espagnol, Italien s'inscrivent obligatoirement dans le Département d'Allemand, Anglais, Espagnol, Italien.

Les TD compatibles avec l'emploi du temps général des étudiants de Lettres-Langues sont marqués d'un astérisque, mais si l'emploi du temps particulier à chaque langue le permet, il est possible de suivre un autre TD au choix.

Semestre 3 / Lettres

UEF 31 - Littérature française du XVII^e siècle

Cette UE comprend 2 cours : Le CM « Littérature et société au XVII^e siècle » et un TD.

1. Le CM : Littérature et société au XVII^e siècle

Horaire

18 h CM / 1 h 30 par semaine

Description

Ce cours se propose grâce à un vaste choix de textes, distribués en début d'année, de parcourir un siècle de littérature. Nous commencerons par poser en premier lieu quelques jalons historiques, sociologiques mais aussi philosophique de la mort d'Henri IV en 1610 à celle de Louis XIV en 1715 afin de fixer un cadre chronologique indispensable. Puis, en nous replaçant une nouvelle fois dans une perspective historique, nous verrons l'évolution des grands genres et sous-genres littéraires (comédie, tragédie, histoire tragique, roman, nouvelle, poésie, mémoires...) de la période dite « baroque » à celle que l'on a nommée « classique » en nous demandant si cette distinction est toujours justifiée et comment l'esthétique et la poétique ont évolué de Louis XIII à la fin du règne de Louis XIV. Ce cours sera l'occasion de redécouvrir les grands auteurs du XVII^e siècle (Racine, Corneille, Molière) mais également de connaître d'autres auteurs, souvent ignorés des élèves de lycée, mais néanmoins talentueux, reconnus, étonnants.

Programme

Aucune lecture d'œuvre complète n'est demandée si ce n'est l'assimilation des textes de l'anthologie à lire avec précision. L'épreuve de validation ne consistera pas en une question de cours faisant appel à la seule mémoire, mais en une réflexion très générale, prenant la forme d'un essai qui s'appuiera sur des connaissances précises.

Professeur(e)(s)

M. Zonza

2. Un TD

Horaire

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Choisir un seul TD parmi :

– Ad astra. Les États et Empires de la Lune et du Soleil de Cyrano de Bergerac (1 groupe)

Description

Longtemps marginalisé, réputé inclassable ou infréquentable, baroque au sens propre, car hirsute, le roman astronomique de Cyrano de Bergerac est aujourd'hui considéré comme un chef-d'œuvre de la prose française du XVII^e siècle. Son originalité ne tient pas seulement au thème : celui d'un voyage sidéral qui nous fait passer d'un monde clos à l'univers infini de la révolution scientifique. Cyrano y cultive l'iconoclasme, promenant son lecteur dans les idées de son temps, notamment les plus transgressives – homosexualité, irrégion, libertinage. C'est aussi une porte d'entrée sur la culture du XVII^e siècle, qui nous permet de mesurer sa diversité stylistique et générique sur le plan littéraire : ce « pot-pourri » inclut le dialogue, la poésie lyrique, mais aussi le ballet par exemple. Même décryptée par le grand mouvement de redécouverte critique des deux décennies écoulées, qui a balayé les stéréotypes réducteurs ou les pistes délirantes, cette œuvre reste par excellence ouverte à l'interprétation : Savinien Cyrano est-il cet essayiste comique entraîné par le goût de l'extravagance, ou un auteur secret conduisant son lecteur à une révélation soigneusement calculée, d'ordre matérialiste ? Un regard sur le reste de l'œuvre, particulièrement théâtrale (*Le Pédant joué* ; *La Mort d'Agrippine*) offrira un contre-champ utile pour y réfléchir.

Programme

Cyrano de Bergerac, Les États et Empires de la Lune et du Soleil, éd. J. Prévot, Gallimard, « Folio classique ».

Cyrano de Bergerac, La Mort d'Agrippine, Le Livre de Poche, « Théâtre en Poche ».

Professeur(e)(s)

Nicolas Correard

Le programme des 2 autres TD de l'UE 31 sera diffusé à la rentrée.

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature Française XVII ^e siècle	40% TD		20% (CM)	1h	30% (CM)	1h			100% 3h (CM + TD)		100% 3h (CM + TD)	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 32 - Littérature française du XVIII^e siècle

Cette UE comprend 2 cours : Le CM « Histoire et Société » et un TD.

1. Le CM : Histoire et Société. La Littérature à l'épreuve du réel

Horaire

18 h CM / 1 h 30 par semaine

Description

Ce cours centré sur le siècle des Lumières s'articulera autour de deux notions : Histoire et Société. Il réfléchira à l'engagement des auteurs du XVIII^e siècle dans leur époque et à la façon dont ils s'inscrivent dans ce qu'on appelle « la première modernité ». Le choix d'une littérature qui interroge le monde environnant détermine les modalités d'écriture. Ainsi le théâtre est-il une formidable chambre d'écho pour des sujets brûlants tels que la place du religieux dans la société ou la revendication politique du Tiers-État marchand. Mais un écrit *a priori* aussi intimiste que *Les Confessions* de Rousseau révèle également une grande acuité de regard sur les difficultés sociales et politiques de son temps. Sans céder aux facilités du relativisme historique, on pourra voir que certaines questions abordées par un Voltaire ou un Diderot, par exemple, entrent en résonance avec des problématiques actuelles et/ou permettent de mieux comprendre notre modernité (tolérance, multiculturalisme, progrès, etc.).

Programme

La pratique de l'exotisme à rebours : Montesquieu, *Les Lettres persanes* (éd. Paul Vernière, revue par Catherine Volpihac-Auger, Livre de Poche) et Voltaire, *L'Ingénu* (Livre de Poche ou GF).

Deux tragédies à portée politique : Voltaire, *Zaïre* et *Mahomet* (pièces éditées dans un seul volume par J. Goldzink, GF).

Diderot et l'art du dialogue philosophique : *Le Supplément au voyage de Bougainville*, et *Le Dialogue avec la maréchale* ***. Extraits du *Neveu de Rameau*. Ces trois textes sont disponibles dans un seul volume éd. J. Varloot, Folio classique.

Rousseau, Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes (éd. Livre de Poche ou GF). Extraits donnés en cours des *Confessions*, des *Rêveries du promeneur solitaire* et du *Contrat social*.

Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro* et *La Mère coupable* (pièces éditées dans un seul volume par P. Larthomas, Folio classique).

N.B. Vous n'avez pas à tout lire, cela va de soi : ce sont les œuvres sur lesquelles je m'appuierai de manière préférentielle. Des extraits de textes seront donnés en cours, ainsi que des conseils bibliographiques complémentaires le cas échéant.

Professeur(e)(s)

Mme Ligier-Degauque

2. Un TD

Horaire

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Choisir un seul TD parmi :

– Comédie et satire sociale : Delisle et Marivaux* (2 groupes)

Description

Qui sait aujourd'hui qu'*Arlequin sauvage* (1721) fut la pièce la plus représentée à la Comédie-Italienne de Paris au XVIII^e siècle ? Projetant un regard d'étranger sur la société française, Delisle de la Drevetière utilise le même procédé que Montesquieu dans les *Lettres persanes* (même année), critiquant grâce au regard étonné de l'étranger (ce sauvage vient du Canada) les inégalités sociales, le langage artificiel de la politesse, le pouvoir de l'argent. C'est aussi à travers la naïveté fondamentale d'Arlequin que Marivaux s'autorise dans *La Double Inconstance* (1723) une critique

sociale opposant la vie des palais et celle des villages, richesse et pauvreté, pouvoir et impuissance. En démystifiant le langage corrompu des courtisans, il revendique une langue naturelle, loin des conventions, ce qui dans les dialogues amoureux donnera naissance au célèbre « marivaudage ».

Programme

– Delisle, *Arlequin sauvage* (texte en ligne : <https://www.site-magister.com/arleqsauv.htm> ou http://www.theatre-classique.fr/pages/pdf/DESLISLE_ARLEQUINSAUVAGE.pdf)

– Marivaux, *La Double Inconstance* (édition avec des notes : classiques Larousse, Hachette, etc.)

Professeur(e)(s)

Françoise Rubellin

– **Comédie et satire sociale : Le Sage et Beaumarchais (1 groupe)**

Description

En 1709, Le Sage fait scandale à la Comédie-Française en portant à la scène l'histoire d'un financier véreux, Turcaret, ancien domestique, dont l'ascension sociale repose sur la malhonnêteté. À travers ses manigances, c'est toute la société qui est montrée comme pervertie par l'argent, qu'il s'agisse des sentiments amoureux (femmes trompées, femmes entretenues) ou des valeurs morales. Cet ancêtre des escrocs d'aujourd'hui est au cœur d'un système dramaturgique méticuleusement bâti dont nous analyserons les rouages. Nous nous intéresserons également à la censure et aux pressions subies par l'auteur.

En 1775, malgré des tentatives de censure, Beaumarchais parvient à faire jouer Le Barbier de Séville, faisant porter à son étincelant personnage de Figaro des répliques contestataires comme « Votre Excellence connaît-elle beaucoup de maîtres qui fussent dignes d'être valets ? ». fustigeant les inégalités sociales, Beaumarchais fait aussi la satire du monde des lettres de son temps. Nous verrons comment il fait évoluer la dramaturgie, souvent en contradiction avec les règles classiques, pour faire du théâtre un reflet de la vie en mouvement. Une séance sera consacrée au célèbre opéra inspiré de la comédie de Beaumarchais, Le Barbier de Séville de Rossini.

Programme

– Le Sage, *Turcaret*, Livre de poche, éd. N. Rizzoni. Cette édition comporte aussi *Crispin rival de son maître* et la *Critique de la comédie de Turcaret par le diable boiteux* que nous évoquerons en cours.

– Beaumarchais, *Le Barbier de Séville* : n'importe quelle édition avec des notes (y compris petits classiques : Larousse, Bordas, etc.)

Professeur(e)(s)

Françoise Rubellin

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature Française XVIII ^e siècle	40% TD		20% 1h (CM)	40% 4h (TD)	30% 1h (CM)	70% 4h (TD)			100% 3h (CM + TD)		100% 3h (CM + TD)	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 33 - Littérature comparée

Cette UE comprend 2 cours : Le CM « Histoire et théorie du roman » et un TD.

1. Le CM : Histoire et théorie du roman

Horaire

18 h CM / 1 h 30 par semaine

Description

Le roman est-il seulement un genre ? Nous avons tendance à considérer que toute forme de fiction narrative développée relève du « roman », peut-être parce que l'indétermination de la notion rend son emploi évident, et le plus souvent impensé. Cette indétermination explique historiquement le succès du phénomène romanesque : longtemps marginal dans les pratiques et dans les poétiques, ce non-genre qui cannibalise tous les autres est devenu central dans la littérature moderne. Mais il n'existe et n'a existé, en réalité, que dans une extraordinaire variété de formes, qu'on peut considérer comme des genres à proprement parler (roman grec, roman de chevalerie, roman sentimental, antiroman, roman épistolaire, roman de formation, roman historique, roman policier, etc.), que les auteurs se plaisent à dérouter, à déjouer et à hybrider. Un parcours chronologique (sans limite historique ni géographique) nous permettra de les repérer et de les replacer les uns par rapport aux autres. Nous rencontrerons en route un grand nombre de questionnements théoriques, traditionnels (le personnage, la mimésis, roman et société, roman et histoire...) ou plus actuels (les valeurs du roman ; les mondes possibles ; fiction et cognition ; émotion et empathie romanesques ; somme romanesque et roman-monde, par exemple), qui constitueront le second volet de chaque séance.

Programme

Une version rédigée du cours est accessible sur Madoc. Il sera demandé aux étudiants de la lire avant chaque séance.

Le cours pourra être accompagné utilement par la lecture d'une anthologie de textes critiques (comme celle de N. Piégay-Gros, *Le Roman : textes choisis et présentés*, Flammarion, Corpus, 2005). Des indications bibliographiques plus précises seront communiquées en cours.

La réussite dans ce CM dépendra aussi de votre culture romanesque. Profitez de votre temps libre (durant l'été ou en septembre notamment) pour lire un grand roman étranger : un roman de Fielding, d'Austen, de Goethe, de Melville, de Dostoïevski, de Tolstoï, de Mann, de Woolf, de Faulkner par exemple, ou bien un grand classique français que vous n'auriez jamais lu (un Stendhal, un Flaubert, un volume de Proust, etc.). Rien ne sera plus utile !

Professeur(e)(s)

Nicolas Correard

2. Un TD

Horaire

30 h TD / 2 h 30 par semaine

Choisir un seul TD parmi :

– Créateur et création. Une relation romanesque ambivalente* (1 groupe)

Description

La figure du créateur qui se perd dans sa création traverse les récits européens depuis l'Antiquité gréco-romaine. Quand Mary Shelley écrit *Frankenstein*, elle reprend ce motif en donnant vie à un personnage qui, aveuglé par son désir de création, fabrique une créature hybride, mi-humaine mi-monstrueuse. La relation ambivalente entre le créateur et sa création, faite de fascination et de destruction, questionne ce qu'est la création. De même, dans la nouvelle de Poe, « Le portrait ovale », le créateur se noie dans sa création. Le tableau qu'il peint de son épouse l'anéantit par la même occasion. Ainsi, quel est le sens de la création ? Quelles relations le créateur et sa création

entretiennent-ils ? L'*hybris* créateur ne mène-t-il pas nécessairement à l'échec de la création ? La comparaison de ces deux récits avec « La métamorphose de Galatée » d'Ovide dans *Les Métamorphoses* et *Le Chef-d'œuvre inconnu* de Balzac viendra nourrir notre analyse.

Programme

Honoré de Balzac, *Le Chef-d'œuvre inconnu*. Paris : Folio classique, 2015.

Ovide, *Les Métamorphoses*, « Pygmalion et Galatée ». Paris : Folio classique.

Edgar Allan Poe, *Nouvelles Histoires extraordinaires*, « Le portrait ovale ». Paris : Folio classique.

Mary Shelley, *Frankenstein ou Le Prométhée moderne*. Traduit de l'anglais par Paul Couturiau. Paris : Folio plus classique, 2008

Professeur(e)(s)

Mme Hitters

– **Une figure de référence. La Reine de Saba (1 groupe)**

Description

Les romanciers du XIX^e siècle se sont volontiers inspirés de l'art du récit biblique. Nous explorerons dans ce cours les modalités de la présence de la figure de la Reine de Saba dans un corpus essentiellement romanesque. Nous nous demanderons comment ces textes renvoient à leurs hypotextes, comment ils suscitent et construisent l'imaginaire autour de la Reine de Saba. La fascination qu'exerce ce personnage a, en effet, de quoi surprendre, compte tenu du peu de place qu'elle tient dans le texte biblique : certaines occurrences restent profondément ancrées dans l'imaginaire religieux quand d'autres ne sont plus que le nom d'un chien ou d'un aliment pour chat... Tout en cherchant à définir ce qui fait l'originalité de chaque représentation de la Reine de Saba, nous réfléchirons au lien entre réécriture biblique et poétique du roman : sans aborder frontalement les questions de poétique, nous privilégierons les lectures intertextuelles et thématiques.

Programme

– Honoré de Balzac, *Splendeurs et Misères des courtisanes* (parties I et II), 1838, Folio Classique.

– Gérard de Nerval, « Histoire de la reine du Matin et de Soliman », in *Voyage en Orient*, 1851, Folio Classique.

– Jules Barbey d'Aurevilly, « La vengeance d'une femme », in *Les Diaboliques*, 1883, Folio Classique.

– Margaret Atwood, *Le Tueur aveugle (The Blind Assassin)*, 2000, 10/18.

Professeur(e)(s)

Mme de Massot

– **Le roman entre science et fiction (1 groupe)**

Description

L'expérience romanesque a ceci de particulier qu'elle nous fait vivre les mondes possibles de l'intérieur. En ce sens, elle ne s'oppose pas à la réalité. Elle est au cœur du monde et nous immerge en tant que sujets dans des contrées inédites de l'imagination. Nous allons interroger ici le mode de connaissance spécifique que constitue le roman par rapport au discours théorique, en nous focalisant plus précisément sur le genre de la science-fiction et, notamment, sur l'imaginaire du devenir de la vie humaine au regard des progrès technologiques.

Programme

– Karel Kapec, *R.U.R.* [1920], traduction Jan Rubes, La Différence, 2019

– Aldous Huxley, *Le Meilleur des mondes* [1932], traduction Jules Castier, Pocket 1438, 2017.

– Philip K. Dick, *Blade Runner. Les androïdes rêvent-ils de moutons électriques* [1968], traduction Serge Quadruppani, J'ai lu, 1990.

Une partie du corpus sera décidée en concertation avec les étudiants.

Professeur(e)(s)

M. Savang

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature comparée	60%		40% 4h		75% 4h	25%			100% 3h		100% 3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Cours de latin

Se renseigner auprès du Département de Lettres anciennes.

Semestre 3 / Italien

UE 1A - Langue 1

Cette UE comprend 2 cours : « Thème » et « Linguistique ».

1. Thème

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

L'objectif du cours est de consolider la maîtrise de la langue, grâce à l'exercice de la traduction de textes littéraires du français vers l'italien, en approfondissant à la fois les connaissances lexicales et grammaticales.

Indications bibliographiques

Un dictionnaire unilingue italien au choix

- Zingarelli, Devoto-Oli, Garzanti...

Un dictionnaire bilingue au choix, qui ne soit pas de poche :

- R. Boch chez Zanichelli, le Robert-Signorelli...

Un manuel de grammaire italienne au choix :

- Chionne, L. El Ghaoui, Bescherelle. *L'italien pour tous*, Paris, Hatier, 20142.
- M. Ferdeghini, P. Niggi, *Grammaire de l'italien*, Paris, Nathan, 2005.
- G. et O. Ulysse, *Précis de grammaire italienne*, Paris, Hachette, 2003
- G. Genot, *Bescherelle. Italien*, La Grammaire, Paris, Hatier, 2009
- M.-L. Cassagne, *Les clés de l'italien moderne* [2004], Paris, Ellipses, 2010

Un manuel de thème au choix :

- M. Marietti, Emmanuelle Genevois, *Pratique du thème italien*, Nathan Université, 1998
- J.-Ph. Bareil, Maxime Castro, Bruno Toppan, *Manuel de thème italien*, Ellipses, 2003
- C. Campa, *Réussir le thème en italien*, Paris, Studyrama, 2009
- F. Livi, *Manuel de thème italien*, Paris, Ellipses, 2010

Un manuel de lexique au choix :

- F. Barou-Lachkar, *Du mot à la phrase. Vocabulaire italien contemporain*, Paris, Ellipses, 2005.
- G. Ulysse, C. Zekri, *Bescherelle. Italien. Le vocabulaire*, Paris, Hatier, 2009.

Professeur.e(s)

Iris Chionne

Validation du cours

Régime ordinaire : contrôle continu (écrit)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

2. Linguistique

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

Dans la continuité du cours de linguistique synchronique dispensé au semestre 2 de la L1, il s'agira à présent d'étudier la linguistique italienne dans une perspective diachronique. Nous analyserons en particulier les évolutions des systèmes phonologique et morphosyntaxique, ayant caractérisé le passage du latin à l'italien.

Indications bibliographiques

- M. Dardano, P. Trifone, *La lingua italiana*, Bologna, Zanichelli, 1996
- M. Dardano, *Nuovo manualetto di linguistica italiana*, Bologna, Zanichelli, 2005
- G. Genot, *Manuel de linguistique de l'italien. Approche diachronique*, Paris, Ellipses, 1998

- G. Genot, *Système de la langue italienne*, Nanterre, Éditions Erasme, 1989

Professeur.e(s)

Iris Chionne

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 1h30)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

UE 2A - Langue 2

Cette UE comprend 2 cours : « Version » et « Grammaire ».

1. Version

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

Traduction en français de textes littéraires italiens (XIXe, XXe et XXIe siècles) choisis en fonction des difficultés syntaxiques, grammaticales et lexicales qu'ils recèlent, de la variété de leur contenu et de leur qualité d'écriture. Ce cours s'inscrit dans la continuité des principes pédagogiques établis en L1 (cf. version littéraire S1 et S2), selon un critère de progressivité dans la difficulté et d'approfondissement des connaissances lexicales et grammaticales.

Les textes sont pour partie préparés, pour partie improvisés en cours, de manière à conjuguer entraînement individuel régulier et confrontation, grâce à une réflexion collective, sur les meilleures solutions de traduction possibles.

Indications bibliographiques

Manuels de version

- et M. Cassac, S. Milan, *Manuel de Version italienne*, Paris, Ellipses, 2000.
- L. Scotto d'Ardino, *100% version Italien- littérature et presse*, Paris, Ellipses, 2015.

Grammaire italienne de référence

Voir. indications en UE3 ND Grammaire

Dictionnaires

Italien unilingue

- Il nuovo Zingarelli. Vocabolario della lingua italiana, di Nicola Zingarelli, Bologna, Zanichelli.
- Il grande dizionario Garzanti della lingua italiana.

Bilingues

- Robert et Signorelli. Dictionnaire français-italien, italien-français.
- Il Garzanti nuova edizione francese-italiano, italiano-francese
- R. Boch, Il nuovo Boch, Dizionario italiano-francese, francese-italiano

Outre ces ouvrages de référence régulièrement réédités, une bibliographie détaillée est fournie en début d'année.

Professeur.e(s)

Karine Cardini

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 1h30)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

2. Grammaire

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

Il s'agit de réviser et d'approfondir les principales difficultés du système grammatical italien, avec une attention toute particulière aux différences par rapport au français et donc aux formes qui constituent un obstacle majeur dans la traduction.

Indications bibliographiques

Une bibliographie sera distribuée en début de cours.

Professeur.e(s)

Iris Chionne

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 1h30)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

UE 3A - Culture

Cette UE comprend 2 cours : « Littérature » et « Civilisation » du Moyen Âge.

1. Littérature du Moyen Âge

Horaire

24 h / 2 h par semaine

Description

Ce cours du 1er semestre porte sur l'étude de trois auteurs majeurs de la littérature médiévale italienne au Trecento : Dante, Pétrarque, Boccace.

Dante : après une présentation générale de *La Divina Commedia* on étudie plus particulièrement des chants de *l'Inferno*.

Pétrarca : *Il Canzoniere*. L'analyse stylistique très pointue des sonnets permet d'investiguer l'univers mental de Pétrarque à travers l'identification de thèmes de prédilection récurrents. *Il Canzoniere* est aussi un champ d'expérimentation pour le perfectionnement de la pratique de l'explication de texte.

Boccaccio : *Il Decameron* est étudié à travers le prisme civilisationnel et en lien avec le cours de l'Histoire de Florence au Trecento.

Indications bibliographiques

- G. Padoan, *Introduzione a Dante*, Firenze, Sansoni, 1995
- C. Singleton, *La poesia della Divina Commedia*, Bologna, Il Mulino, 1999
- E. Auerbach, *Studi su Dante*, Milano, Feltrinelli, 1995
- R. Fedi, *Invito alla lettura di Petrarca*, Milano, Mursia, 2002
- E. Bonora, *Introduzione allo studio del Petrarca e del petrarchismo*, Tirrenia-Stampatori, 1981
- M. Ariani, *Petrarca*, Roma, Salerno Editrice, 1999
- V. Branca, *Boccaccio Medievale e nuovi studi sul Decameron*, Firenze, Sansoni, 1981
- L. Surdich, *Boccaccio*, Bari, Laterza, 2001
- F. Tateo, *Boccaccio*, Bari, Laterza, 1998

Professeur.e(s)

Florence Pellaé-Bougnol

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 3h + oral / 30 min)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 3h)

2. Civilisation du Moyen Âge

Horaire

24 h

Description

Ce cours du 1er semestre porte sur l'histoire et la civilisation de Florence au Trecento sous différents aspects : le développement de ses institutions et la naissance de la commune, la société, l'économie, le monde marchand, la démographie et la santé, l'art et la culture. L'étude du Decameron permet d'illustrer ce tableau de Florence au Trecento à travers l'histoire des mentalités

Indications bibliographiques

- Barbero, C. Frugoni, Medioevo, *Storia di voci, Racconto di immagini*, Roma, Laterza, 1999
- Stella, *La révolte des Ciompi*, Paris, Éditions de l'Ecole des Hautes Études, 1993
- E. Crouzet-Pavan, *Enfers et Paradis, l'Italie de Dante et de Giotto*, Paris, Albin Michel, 2004

Professeur.e(s)

Florence Pellaé-Bougnol

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 3h + oral / 30 min)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 3h)

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

Semestre 4 / Lettres

UEF 41 - Littérature et langue du Moyen Âge

Cette UE comprend 2 cours : Le CM « Le roman médiéval, laboratoire de fictions » et un TD.

1. Le CM : Le roman médiéval, laboratoire de fictions

Horaire

24 h CM / 2 h par semaine

Description

L'espace du roman, au Moyen Âge, « ne cesse de tisser, dénouer, renouer, distendre le lien originel entre l'Histoire et la fable, entre "vérité" et fiction » (E. Baumgartner). Depuis les récits fondateurs inspirés des grands mythes antiques jusqu'au déconcertant *Jehan de Saintré* d'Antoine de la Sale, à travers les récits dits arthuriens ou ceux que l'on qualifie de « réalistes », les écrivains médiévaux ont ouvert la voie du roman au sens moderne. S'appuyant sur l'héritage des œuvres antiques, mais utilisant aussi les richesses de la mythologie celtique, ils se sont ainsi clairement démarqués de la production littéraire en langue latine encore florissante à l'époque. Pour cela, ils ont affiné une langue littéraire nouvelle (que l'on appelle aujourd'hui l'ancien français, et qu'ils nommaient le roman) pour la mettre au service d'œuvres brèves (récits hagiographiques, lais, fabliaux) ou longues (romans de Chrétien de Troyes, cycle du Lancelot-Graal, cycle du Tristan en prose) dont ils ont créé ou repensé les codes. Comment ont-ils élaboré leurs intrigues, géré la temporalité des récits, construit leurs personnages (portraits, paroles, actions, intériorité...), inscrit la voix ambiguë du narrateur en produisant des effets de polyphonie ? Autant d'aspects, parmi d'autres, qui seront abordés dans ce cours et permettront d'appréhender la richesse du roman médiéval.

Programme

Un ensemble d'extraits de textes sera distribué au début du semestre

Textes critiques :

- Emmanuelle Baumgartner, *Le Récit médiéval*, Paris, Hachette Supérieur, 1995. (seulement en bibliothèque).
- Michel Zink, *Littérature française du Moyen Âge*, Paris, Quadrige / Puf, 2011 (1ère éd. 1992).

Professeur.e(s)

Mme Combes

2. Un TD

Horaire

24 h TD / 2 h par semaine

Choisir un seul TD cours parmi :

Dans tous les groupes de TD proposés, l'étude de la langue médiévale s'appuiera sur le manuel suivant, qu'il est indispensable de se procurer en sus du texte au programme : Claude Thomasset, Karin Ueltschi, Pour lire l'ancien français, 3^e édition, Armand Colin « 128 », 2015.

– Bérout, *Le Roman de Tristan* (1 groupe)

Description

Bérout est l'un des deux grands auteurs qui, au XII^e siècle, ont mis par écrit l'histoire des amants Tristan et Yseut. Ce récit, devenu un mythe littéraire, a profondément marqué l'imaginaire amoureux de l'Occident. Dans le roman de Bérout, du moins dans la partie qui est parvenue jusqu'à nous, les

amants triomphants, maîtres des signes et des codes, préservent leur passion en dépit de tous les obstacles.

Bibliographie

- Bérroul, *Le Roman de Tristan*, dans *Tristan et Iseut*, édition et traduction D. Lacroix et Ph. Walter, Paris, Le Livre de Poche, coll. Lettres gothiques n° 4521 (éd. bilingue), 1989, p. 23-227.
- Emmanuèle Baumgartner, *Tristan et Yseut. De la légende aux récits en vers*, Paris, PUF (coll. Études littéraires), 1987.

Professeur.e(s)

Mme Combes

– **Marie de France, *Lais** (1 groupe)**

Les *lais* sont des récits brefs qui construisent, par touches successives et convergentes, un univers poétique peuplé de chevaliers et de nobles dames mus par de puissantes passions. Le merveilleux y est constant : métamorphoses de chevaliers en oiseau ou loup-garou, navigation enchantée, animaux fabuleux, fées amantes... D'un récit à l'autre, grâce à une réflexion obsédante sur la mise en mémoire, un temps étrange prend forme, oscillant entre présent et passé, mais centré sur la problématique courtoise. Marie, première autrice en langue française dont le nom nous soit parvenu, nous offre avec ce recueil un ensemble de nouvelles en vers d'une grande séduction littéraire.

Bibliographie

Marie de France, *Lais*, éd. bilingue et traduction Philippe Walter, Paris, Gallimard, coll. Folio classique n° 3395, 2000.

Philippe Ménard, *Les Lais de Marie de France*, Paris, PUF, 1979.

Une bibliographie détaillée sera distribuée au début du semestre.

Professeur.e(s)

Mme Combes

– **Jean Renart, *Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole* (1 groupe)**

Un agent double. Ainsi pourrait-on qualifier Jean Renart, dont l'oxymorique surnom (Jean désigne le naïf, Renart le rusé) fait écho aux multiples ambivalences du *Roman de la Rose*. Mettant en scène le raffinement d'une élite aristocratique, s'attachant aux moindres détails – notamment vestimentaires – de cette vie luxueuse (à tel point qu'on a pu parler d'un « réalisme » des descriptions), le récit exalte les idéaux courtois et chevaleresques tout en les remettant en question... A plus d'un titre, ce roman joue donc double jeu.

Sur le plan thématique d'abord, avec un conte *d'armes et d'amors* qui s'articule autour d'un véritable duo : si le récit se concentre d'abord sur Guillaume, qui doit faire ses armes et ses preuves à la cour, il met ensuite en lumière sa sœur Liénor, jeune fille à la rose qui, pour filer la métaphore, refuse de « faire plante verte » et éclot en tant qu'héroïne. Sur le plan générique ensuite, puisque le roman se targue d'inventer le procédé de l'insertion lyrique. C'est donc en chansons que nous vivons les tournois du chevalier, les machinations du sénéchal félon, les stratagèmes de la belle... Mais ces insertions lyriques, qui s'accordent avec le discours encomiastique rattaché à la figure du ménestrel, participent avant tout de la revendication d'un savoir-faire littéraire et de la célébration de la fiction. Si ce roman *brodez de biaux vers* se dédouble, c'est en fait qu'il redouble d'inventivité, c'est, enfin, qu'il se revendique comme profondément unique.

Bibliographie

Jean Renart, *Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, trad. Jean Dufournet, texte édité par Félix Lecoy, Paris, Honoré Champion, 2008.

Professeur.e(s)

M. Fourré

– **Cours à préciser (1 groupe)**

Professeur.e(s)

Mme Blot

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1ère session						2e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature et langue du Moyen Age	40% TD		20% 1h (CM) 40% 4h (TD)		30% 1h (CM) 70% 4h (TD)				100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Programme

- Joachim du Bellay, *Les Regrets*, suivi de *Les Antiquités de Rome, Le Songe*, éd. François Roudaut, Paris, Librairie générale française (Le Livre de poche. Classique), 2002. Il est nécessaire de venir avec cette édition dès la première séance.

Lire l'introduction de François Roudaut. On peut aussi consulter un article de 14 pages seulement disponible en ligne sur le site JStor, accessible à partir de l'intranet et de Nantilus : François Rigolot, « Du Bellay et la poésie du refus », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 36, n° 3 (1974), p. 489-502.

Professeur.e(s)

Bruno Méniel

- **Clément Marot, *L'Adolescence clémentine* (1 groupe)**

Description

Auteur assez méconnu du grand public contemporain, Clément Marot n'est pourtant pas ignoré par les études universitaires. Bien au contraire, son statut de virtuose de la poésie ne fait aucun doute, et nombreux sont ceux qui ont reconnu la place qu'il occupe dans la littérature française. Qu'ils soient critiques, spécialistes ou auteurs, tous s'accordent à reconnaître sa maîtrise de l'art poétique et surtout les innovations qu'il y a apportées. Toutefois, l'œuvre au programme est une œuvre de jeunesse, au style pas tout à fait mature, qui se cherche encore. Vraiment ? À travers l'étude des « Épîtres », des « Épitaphes », des « Ballades » et des « Rondeaux », nous partirons à la découverte d'un poète malicieux et affirmé, jonglant avec précision sur les codes des formes versifiées et qui, non content de mettre en place sa propre poétique, n'hésite pas à faire valoir son éthique personnelle. Cet auteur emblématique de la Renaissance nous conduira ainsi jusqu'aux portes de l'Humanisme...

Programme

- Clément Marot, *L'Adolescence clémentine*, édition de François Roudaut, Paris, Librairie générale française - Le Livre de poche, collection Classiques de Poche, 2005, p. 160-346

Professeur.e(s)

Mme Blot

- **Programme précisé à la rentrée (1 groupe)**

Professeur.e(s)

M. Beuvier

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1ère session						2e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature Française XVIe	40% TD		20% 1h (CM) 40% 4h (TD)		30% 1h (CM) 70% 4h (TD)				100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UE 43 : Littérature comparée : littérature et arts

Cette UE ne comporte qu'un TD au choix.

Horaire

48 h TD / 4 h par semaine, réparties en 2 cours de 2 h.

Choisir un TD parmi :

- **Le mythe des Quarante-sept rōnins dans le théâtre, le roman, l'estampe et le cinéma, au Japon et en Occident* (1 groupe)**

Description

1701 : Asano, le seigneur d'Akō, est condamné par le shōgun à s'ouvrir le ventre, pour avoir vengé son honneur de guerrier. 1703 : quarante-sept anciens vassaux d'Asano meurent à leur tour par seppuku, pour avoir vengé leur maître. À l'origine un fait divers des annales du palais shōgunal d'Edo (Tōkyō), l'histoire des Quarante-sept rōnins devient rapidement un mythe qui se développe d'abord au Japon, puis en Occident.

Le cours consiste à suivre l'évolution du mythe au Japon, à travers deux pièces (Chikamatsu et Namiki), des estampes, un roman populaire (Osaragi), une nouvelle moderniste (Akutagawa) et deux films (Mizoguchi et Inagaki), puis en Occident à travers six adaptations : deux chroniques (Mitford et Loti), un poème (MacClatchie), une pièce (Bourde), un roman (Soulié), un récit (Borges) et un film (Rinsch).

Les étudiants doivent obligatoirement avoir lu la pièce japonaise Kanadehon Chūshingura (n° 2 ci-dessous) et Un Jour, Ōishi Kuranosuke de Akutagawa (5) ainsi que la chronique de Loti (10), Les 47 Rōnin de Soulié de Morant (12) et Le peu civil Maître de Cérémonies de Borges (13). Les autres textes, films et estampes feront l'objet d'exposés et d'études en cours.

Le seul ouvrage à acheter obligatoirement est le roman de Soulié de Morant (12). Les autres textes sont fournis sur Madoc.

Programme

Domaine japonais :

- Chikamatsu Monzaemon, *Kenkō* et *L'Échiquier* (1710) (sur Madoc) ;
- Miyoshi, Shōraku ; Namiki, Senryū ; Takeda, Izumo, *Kanadehon Chūshingura* (1748) (sur Madoc)
- Dix séries d'estampes illustrant cette pièce, réalisées par les artistes suivants au XIXe siècle : Eisen, Hiroshige (2 séries), Hokusai (3 séries), Kunisada, Masayoshi, Shun'ei et Yoshitora (sur Madoc).
- Osaragi Jirō, *Les 47 Rōnins* [1927], Arles, Philippe Picquier, 2007 (extraits étudiés en cours)
- Akutagawa Ryūnosuke, *Un Jour, Ōishi Kuranosuke* [1917], dans *La Vie d'un Idiot et autres Nouvelles* (sur Madoc)
- Mizoguchi Kenji, *Les 47 Rōnins* (1941-1942), 214 mn (extraits visionnés en cours)
- Inagaki Hiroshi, *Chūshingura* (1962), 207 mn (extraits visionnés en cours).
- Domaine anglais :
- Freeman-Mitford, Algernon, Bertram (Lord Redesdale), *The Forty-Seven Rōnins*, dans *Tales of Old Japan* (1871) (sur Madoc)
- Thomas McClatchie, *Hayano Kampei* [1879], dans *Japanese Plays (Versified)* (1890) (sur Madoc)

Domaine français :

- Pierre Loti, « Les Tombeaux des samouraïs », dans *Le Monde illustré* (1888), puis dans *Japoneries d'automne* (1889)
- Paul Anthelme Bourde, *L'Honneur japonais*, dans *L'Illustration théâtrale*, 1912 (étudié en cours)
- George Soulié de Morant, *Les 47 Rōnin, le Trésor des loyaux Samurai, d'après les anciens textes du Japon* [1927], Budo éditions, éditions de l'Éveil, 2007 (à se procurer)

Domaine hispano-américain :

- Jorge Luis Borges, *Le peu civil Maître de Cérémonies : Kotsuké no suké* (1933), dans *Histoire de l'Infamie. Histoire de l'Éternité* (sur Madoc)

Domaine américain :

- Carl Rinsch, *47 Ronin*, 127 mn, 2013 (extraits visionnés en cours)

Professeur.e(s)

M. Postel

– Introduction à l'histoire et aux pratiques de la traduction littéraire européenne de l'Antiquité à nos jours (1 groupe)

Description

Si la littérature étrangère n'a jamais cessé d'enrichir la culture européenne, elle le doit majoritairement à l'activité inlassable menée par les traducteurs au fil des âges. La littérature comparée, dans son enseignement, se fonde d'ailleurs elle-même, en grande partie, sur l'étude de textes en traduction. Mais comment a-t-on traduit les grandes œuvres de la littérature mondiale que nous lisons en France ? « Translation », « imitation », « traduction littérale », « (in)fidélité » : autant de notions qui demandent à être explicitées et replacées dans des contextes culturels et socio-historique précis. Ce cours proposera un panorama des points de vue et des pratiques de la traduction littéraire occidentale depuis l'Antiquité gréco-latine jusqu'à nos jours, en s'appuyant aussi bien sur les propos des traducteurs eux-mêmes (préfaces et autres paratextes) que sur des exemples concrets de traductions et de retraductions en français d'œuvres littéraires majeures de la *Weltliteratur*. On s'intéressera à des textes et genres variés (prose, poésie, littérature de jeunesse, Bible) ainsi qu'aux questions éditoriales liées au « marketing » des traductions (choix d'illustrations en couverture) et aux profils des traducteurs/traductrices à travers les siècles. Seront également discutées les modalités d'une « critique des traductions » dans le cadre de la pratique du commentaire comparé de textes traduits.

Bibliographie

Les photocopies des textes étudiés seront fournies

Textes critiques :

- Ballard, M., *Histoire de la Traduction. Repères historiques et culturels*, Traducto, De Boeck, 2013.
- Berman, A., *Pour une critique des traductions – John Donne*, Paris, Gallimard, 1995.
- Etkind, E., *Un art en crise. Essai de poétique de la traduction poétique*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1982.
- Eco, U., *Dire presque la même chose*, Grasset, Paris, 2007.
- Guidère, M., *Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*, Louvain, De Boeck, Traducto, 2008.
- Meschonnic, H., *Poétique du traduire*, Lagrasse, Paris, 1999.
- Mounin, G., *Les Belles Infidèles*, Paris, Cahiers du Sud, 1955.
- Steiner, G., *Après Babel (Une poétique du dire et de la traduction)*, Albin Michel, Paris, 1978.

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 ^{ère} session						2 ^e session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature comparée	60%		40% 4h		100% 4h				100% 2h		100% 2h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Cours de latin

Se renseigner auprès du Département de Lettres anciennes.

Semestre 4 / Italien

UE 1A - Langue 1

Cette UE comprend 2 cours : « Version » et Linguistique ».

1. Version

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

Traduction en français de textes littéraires italiens (XIXe, XXe et XXIe siècles) choisis en fonction des difficultés syntaxiques, grammaticales et lexicales qu'ils recèlent, de la variété de leur contenu et de leur qualité d'écriture. Ce cours s'inscrit dans la continuité des principes pédagogiques établis en L1 (cf. version littéraire S1 et S2) et des progrès accomplis au 1er semestre de L2. La maîtrise de l'exercice de la version gagne en subtilité et en finesse, selon un critère de progressivité dans la difficulté et d'approfondissement des connaissances lexicales et grammaticales. Les textes sont pour partie préparés, pour partie improvisés en cours, de manière à conjuguer entraînement individuel régulier et confrontation, grâce à une réflexion collective, sur les meilleures solutions de traduction possibles.

Indications bibliographiques

Voir la bibliographie proposée en S3 en début de cours.

Professeur.e(s)

Karine Cardini

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 1h30)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

2. Linguistique

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

Dans la continuité du cours de linguistique synchronique dispensé en L1, il s'agira à présent d'étudier la linguistique italienne dans une perspective diachronique. Nous analyserons en particulier les évolutions des systèmes phonologique et morphosyntaxique, ayant caractérisé le passage du latin à l'italien.

Indications bibliographiques

- M. Dardano, P. Trifone, *La lingua italiana*, Bologna, Zanichelli, 1996
- M. Dardano, *Nuovo manualetto di linguistica italiana*, Bologna, Zanichelli, 2005
- G. Genot, *Manuel de linguistique de l'italien. Approche diachronique*, Paris, Ellipses, 1998
- G. Genot, *Système de la langue italienne*, Nanterre, Éditions Erasme, 1989

Professeur.e(s)

Iris Chionne

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 1h30)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

UE 2A - Langue 2

Cette UE comprend 2 cours : « Thème » et « Grammaire ».

1. Thème

Horaire

18h / 1 h 30 par semaine

Description

L'objectif du cours est de consolider la maîtrise de la langue, grâce à l'exercice de la traduction de textes littéraires du français vers l'italien, en approfondissant à la fois les connaissances lexicales et grammaticales.

Indications bibliographiques

Un dictionnaire unilingue italien au choix

- Zingarelli, Devoto-Oli, Garzanti...

Un dictionnaire bilingue au choix, qui ne soit pas de poche :

- R. Boch chez Zanichelli, le Robert-Signorelli...

Un manuel de grammaire italienne au choix :

- I. Chionne, L. El Ghaoui, *Bescherelle. L'italien pour tous*, Paris, Hatier, 2014
- M. Ferdeghini, P. Niggi, *Grammaire de l'italien*, Paris, Nathan, 2005
- G. et O. Ulysse, *Précis de grammaire italienne*, Paris, Hachette, 2003
- G. Genot, *Bescherelle. Italien*, La Grammaire, Paris, Hatier, 2009
- M.-L. Cassagne, *Les clés de l'italien moderne* [2004], Paris, Ellipses, 2010

Un manuel de thème au choix :

- M. Marietti, Emmanuelle Genevois, *Pratique du thème italien*, Nathan Université, 1998
- J.-Ph. Bareil, Maxime Castro, Bruno Toppan, *Manuel de thème italien*, Ellipses, 2003
- C. Campa, *Réussir le thème en italien*, Paris, Studyrama, 2009
- F. Livi, *Manuel de thème italien*, Paris, Ellipses, 2010

Un manuel de lexique au choix :

- F. Barou-Lachkar, *Du mot à la phrase. Vocabulaire italien contemporain*, Paris, Ellipses, 2005.
- G. Ulysse, C. Zekri, *Bescherelle. Italien. Le vocabulaire*, Paris, Hatier, 2009.

Professeur.e(s)

Iris Chionne

Validation du cours

Régime ordinaire : contrôle continu (écrit)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

2. Grammaire

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

Il s'agit de renforcer la maîtrise des principales difficultés du système grammatical italien, avec une attention toute particulière aux différences par rapport au français et donc aux formes qui constituent un obstacle majeur dans la traduction.

Professeur.e(s)

Florence Pellaé-Bougnol

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 1h30)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

UE 3A - Culture

Cette UE comprend 2 cours : « Littérature ».et « Civilisation » de la Renaissance.

1. Littérature de la Renaissance

Horaire

24 h / 2 h par semaine

Description

En lien avec le cours de civilisation de la Renaissance italienne, le cours propose un panorama de la littérature italienne de la Renaissance (poésie, prose, théâtre).

Indications bibliographiques

Une bibliographie sera proposée en début de cours.

Professeur.e(s)

Catherine de Wrangel

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 3h + oral / 30 min)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 3h)

2. Civilisation de la Renaissance

Horaire

24 h / 2 h par semaine

Description

Histoire de l'Italie de la Renaissance. Étude chronologique et thématique (ex. l'éducation à la Renaissance ; cités idéales et cités réelles ; l'artiste renaissant...), Histoire de l'art.

Indications bibliographiques

Une bibliographie sera proposée en début de cours.

Professeur.e(s)

Catherine de Wrangel

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 3h + oral / 30 min)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 3h)

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Règles de contrôle des connaissances

Il est vivement conseillé aux étudiant.e.s de lire attentivement les règles suivantes. Nombre de réponses aux questions que vous vous posez s'y trouvent.

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes, votées par la CFVU de l'Université du 23 mars 2017, s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613–1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002–481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant.e de la proposition de réorientation.

Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant.e grâce à ses webservices dans les conditions et périodes autorisées.

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- la ou le président.e de l'université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiant.e.s qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins ainsi que celles ou ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.e.

Dans le cadre d'une procédure de transfert, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant.e dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Examens

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale.

Session initiale (1er semestre : début janvier – 2^e semestre : courant mai)

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE.

Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations au minimum par UE sont organisées pendant la période d'enseignement.

Session de rattrapage (au mois de juin pour les deux semestres)

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale.

La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription automatique.

La note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes obtenue entre la session initiale et la session de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage.

Fraude – plagiat

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve.

Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant.e responsable et contresigné par l'étudiant.e. La ou le directeur.trice de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. La ou le président.e de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant.e devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers. Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant.e des épreuves concernées sont annulés.

En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

Absences

L'absence à une ou plusieurs épreuves d'évaluation des connaissances (en contrôle continu ou en examen terminal) entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne. Elle ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Sauf disposition contraire précisée dans le règlement de la formation, en cas d'absence justifiée à une épreuve en contrôle continu et au vu d'un justificatif, une épreuve de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

Validation – capitalisation – compensation

Les règles suivantes s'appliquent :

Une unité d'enseignement (UE) est acquise :

– dès lors que la moyenne des Éléments Constitutifs (EC) qui la composent, affectés chacun de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;

ou

– par compensation au sein du semestre ou de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

Un élément constitutif d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation (voir page suivante).

Une année d'études est validée :

– dès lors que l'étudiant.e valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

À défaut de la validation de l'année, un semestre est validé :

– dès lors que l'étudiant.e valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

– au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;

– au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;

– au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres.

Les notes éliminatoires sont interdites.

Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises

- dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;

- à l'issue de la session de rattrapage.

Modalités de report des notes de la première session à la session de rattrapage

Les notes des UE non acquises ne peuvent être conservées de la première session à la session de rattrapage.

Cependant, dans les UE comportant plusieurs EC, les étudiant.e.s qui ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne dans l'un des EC à la première session, gardent cette moyenne à la session de rattrapage, et ne doivent pas repasser les épreuves correspondant à cet enseignement. Elle et ils doivent en revanche obligatoirement se représenter aux autres EC de l'UE, leur absence en pareil cas étant sanctionnée par un zéro.

Exemple : dans l'UE 54 la moyenne finale est 9/20, avec une moyenne de 10/20 à l'EC 1 et de 8/20 à l'EC 2. Il faut repasser l'EC 2.

BILAN : que repasser en seconde session ? La question se pose si la moyenne de l'année est inférieure à 10/20.

Toute UE acquise est acquise même si un Élément Constitutif (EC) n'a pas la moyenne.

Exemple : EC 1 (CC + examen) : 18/20 et EC 2 (CC + examen) : 2/20. Moyenne : 10/20 > Vous ne repassez rien.

Un semestre peut être acquis par compensation en fin de 1^{ère} session. Si vous avez 10/20 de moyenne à ce semestre, vous ne repassez rien.

Si à l'issue de la 1^{ère} session, la moyenne générale d'un semestre n'est pas supérieure ou égale à 10/20, vous devez repasser impérativement tous les Éléments Constitutifs auxquels vous n'avez pas la moyenne. Attention : vous pouvez être amenés à repasser une épreuve d'examen, même si vous avez déjà eu la moyenne à cet examen, car c'est la moyenne de l'EC qui compte. Une absence à la 2^e session entre en calcul comme 0/20.

Exemple : EC 1 : CC : 2/20 + examen : 16/20 => moyenne : 9/20

EC 2 : CC : 10/20 + examen : 10/20 => moyenne : 10/20

Dans ce cas, vous repassez l'examen de l'EC 1, même si vous avez eu 16/20 à cet examen, parce que vous avez 9/20 de moyenne à l'EC 1 et que votre EC 2 ne l'a pas compensé. Mais vous ne repassez pas l'EC 2.

ECTS

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (éléments constitutifs) à l'exception des étudiant.e.s-es en mobilité entrante pour lesquels le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte l'attribution des ECTS.

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.

Les crédits ECTS ne correspondent pas à une graduée du travail mais sanctionnent uniquement l'acquisition de l'UE : si l'UE est acquise, l'ensemble des points affectés à l'UE est accordé, mais si l'UE n'est pas acquise, aucun point ECTS n'est accordé.

Progression – redoublement

L'étudiant.e peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1^{er} semestre de L1, l'étudiant.e peut être réorienté.e à sa demande et sur décision de la ou du Président.e de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un.e étudiant.e à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant.e devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante.

L'université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant.e doit privilégier le niveau inférieur.

Ni le jury, ni le président de l'université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiant.e.s au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (voir *supra*, p. 39). La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury, mentionnés comme tels sur le relevé de notes de l'étudiant.e.

Délivrance du diplôme

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé d'une part le L1 et d'autre part le L2.

Validations d'acquis

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation.

Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants. La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

Stage

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiant.e.s peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (voir *infra*). Il appartient à l'enseignant.e. responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant.e (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant.e) ;

- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant.e. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;

- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;

- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant.e, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.

- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.